



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles / Utrecht, le 14 mars 2012 – 7h35

Information réglementée - Ageas annonce les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires d'ageas SA/NV et l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires d'ageas N.V.

Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires d'ageas SA/NV auront lieu à l'Hôtel Sheraton à Bruxelles le 25 avril 2012 à 10 heures.
L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires d'ageas N.V. aura lieu au Jaarbeurs à Utrecht le 26 avril 2012 à 10 heures.

En vue de ces Assemblées, les documents suivants sont publiés ce mercredi 14 mars 2012 sur le site internet d'Ageas, www.ageas.com:

- la convocation avec l'ordre du jour ;
- le modèle de procuration ;
- la note explicative ;
- le Rapport Spécial du Conseil d'Administration d'ageas SA/NV ;
- le projet de modification de Statuts d'ageas N.V.

Les actionnaires pourront uniquement participer et voter à l'Assemblée si, à la Date d'Enregistrement, ils détiennent le nombre d'actions pour lesquelles ils ont fait part de leur intention d'exercer leur droit de vote à l'Assemblée, quel que soit le nombre d'actions qu'ils détiennent à la date de l'Assemblée.

Cette Date d'Enregistrement est fixée au 11 avril 2012 à minuit (CET) pour l'Assemblée d'ageas SA/NV et au 29 mars 2012 à minuit (CET) pour l'Assemblée d'ageas N.V.

Par ailleurs les actionnaires doivent manifester au plus tard leur intention de participer aux Assemblées le 19 avril 2012 pour l'Assemblée d'ageas SA/NV et le 20 avril 2012 pour l'Assemblée d'ageas N.V.

Toute question relative à ces Assemblées peut être adressée à info@ageas.com.

Ageas est un groupe d'assurance international riche de plus de 180 années d'expérience et de savoir-faire. Classé dans le Top 20 européen de l'assurance, Ageas a choisi de concentrer ses activités sur l'Europe et l'Asie qui, ensemble, forment le plus grand marché de l'assurance au monde. Les activités d'assurance se répartissent en quatre secteurs opérationnels : Belgique, Royaume-Uni, Europe continentale et Asie. Elles sont menées par des filiales d'Ageas à 100% ainsi que par le biais de partenariats avec des institutions financières de référence et des distributeurs de renom dans le monde entier. Ageas est actif via des partenariats performants en Belgique, au Royaume-Uni, au Luxembourg, en Italie, au Portugal, en Turquie, en Chine, en Malaisie, en Inde et en Thaïlande ; et par le biais de filiales en France, en Allemagne, à Hong-Kong et au Royaume-Uni. En Belgique, via AG Insurance, l'entreprise est le leader incontesté dans les segments *vie individuelle* et *employee benefits*, et se profile aussi comme acteur de référence en *non-vie*. Au Royaume-Uni, Ageas est le troisième assureur auto pour les particuliers et dans le segment 50+. Ageas emploie plus de 13.000 personnes et réalise un encaissement annuel de plus d'EUR 17 milliards.



CONTACT MEDIA

+32 (0)2 557 57 37 / +32 (0) 479 79 50 02

INVESTOR RELATIONS

Bruxelles

+32 (0)2 557 57 33

Utrecht

+31 (0)30 252 53 05

Ageas

Rue du Marquis 1 - 1000 Bruxelles - Belgique

Archimedeslaan 6 - 3584 BA Utrecht - Pays-Bas

www.ageas.com